

---

**1<sup>ère</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mercredi le 20 janvier 2021, 19 h,  
Séance tenue en visioconférence**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michel Lambert	Président
M <sup>me</sup> Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Pierre Bégin	Secrétaire
M. Denis Demers	Administrateur
M <sup>me</sup> Nathalie Racicot	Administratrice

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Patrick Voyer	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg

**ÉTAIT ABSENTE :**

M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
----------------------------------	-----------------------

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes dans la séance par mode virtuel (Zoom).

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 décembre 2020	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Période d'intervention par le conseiller municipal	19 h 25
6. Période de questions et commentaires avec les citoyens	19 h 35
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 45
• Axe communication	
• Axe développement économique	
• Axe milieux naturels	
• Axe sécurité	
8. Correspondance et trésorerie	20 h 05
• Page Facebook	
9. Divers	20 h 10
• Renouvellement des assurances associées au CQNDL	
• Mise à jour auprès du Registraire des entreprises	
• Rapport annuel du conseil pour l'année 2020	
• Recrutement de membres pour le conseil administratif	
10. Levée de l'assemblée	20 h 30

M. Michel Lambert demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Ernesto Salvador Cobos d'ajouter «révision du compte rendu de l'assemblée du 2 décembre» au point 4. *Suivi au procès-verbal.*

### **RÉSOLUTION 21-CA-01**

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M. Pierre Bégin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 2 DÉCEMBRE 2020**

M. Michel Lambert demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette demande à ajouter «trésorière» à côté de son nom. M. Denis Demers demande à modifier «points 8 à 10» pour « points 8 et 10», de même que le retrait qu'une coquille.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-02**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Racicot, appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 2 décembre avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

M. Michel Lambert mentionne que les démarches de mise à jour auprès du Registraire des entreprises du Québec et auprès de Desjardins Entreprises se poursuivent.

Il fait part également de la réception d'un courriel de la part du président du Conseil de quartier des Jésuites, concernant l'appui du CQNDL au CQJ pour la demande de conservation du tracé initial du projet de tramway.

Outre le procès-verbal, un compte rendu a été produit pour la réunion sans quorum qui a suivi l'assemblée régulière. Des membres y apportent des corrections. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette demande la correction des titres de M. Bégin et M<sup>me</sup> Guilmette. M. Denis Demers relève une erreur dans les dates affichées au compte rendu et le titre «compte rendu».

Concernant l'absence de déneigement sur la rue Pierre-Verret relevée par M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette en décembre dernier, M. Patrick Voyer mentionne que c'était une situation anormale, puisqu'il doit toujours y avoir au moins un trottoir sur deux (sur une même rue) qui soit déneigé.

### **5. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Patrick Voyer revient sur la question de l'abattage d'arbres derrière la quincaillerie Canac. La situation est désormais entre les mains de la directrice d'arrondissement qui assure une coordination avec les policiers. M. Pierre Bégin a constaté la présence de chemins de quatre-roues/ véhicules tout-terrain se rendant jusqu'à la rue George-Muir. M. Patrick Voyer répond que comme les contrevenants nocturnes sont difficiles à prendre sur le fait, il verra à faire installer des barrières physiques au passage des contrevenants.

Par rapport aux abattages d'arbres dans la zone tampon boisée au sud de Carré Aristote, c'est également la directrice de l'arrondissement qui s'occupe de cette situation. S'il y a des interventions ou des contraventions, c'est le côté administratif (et non politique) de la Ville qui y verra. M. Patrick Voyer précise que la zone tampon n'est pas liée au contrat de

vente du promoteur immobilier, mais liée à la réglementation du terrain, ce qui n'empêche pas que tous les niveaux d'intervenants devraient connaître et respecter la réglementation.

M. Pierre Bégin demande s'il y a eu un suivi sur le feu allumé dans le boisé derrière le Canac. M. Patrick Voyer mentionne que les policiers y font des visites à intervalles réguliers et qu'il demeure à l'affût du dossier.

M. Pierre Bégin demande s'il y a des projets de construction près du stationnement de l'ancien jardin zoologique. M. Patrick Voyer soupçonne qu'il pourrait s'agir du déplacement de la vanne d'eau ou de différentes infrastructures en vue de la construction de la nouvelle école.

Les membres font part de la hausse de fréquentation des parcs et autres installations de loisirs du quartier. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette fait part de son inquiétude pour les surveillants de parcs, qui doivent faire respecter les mesures sanitaires et le couvre-feu. M. Patrick Voyer fait le lien avec les récents propos du maire M. Régis Labeaume sur un appel au civisme des citoyens envers le personnel des installations de loisirs.

M. Michel Lambert fait part que différents parcs et terrains de sport sont de plus en plus fréquentés par les propriétaires de chien et se questionne sur le maintien de la propreté. M. Patrick Voyer répond qu'il travaille actuellement sur des projets d'espaces canins, moins coûteux que des parcs à chiens, pour pallier au manque de ce genre d'espaces dans la Ville.

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette demande des informations au sujet du [projet-pilote de résidus alimentaires](#) qui a déjà été amorcé auprès des citoyens. M. Patrick Voyer répond que la première phase du projet-pilote servait à évaluer les quantités recueillies dans les foyers et comment celles-ci seront gérées, et qu'une seconde phase sera bientôt amorcée.

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette transmet qu'il serait apprécié que le ramassage des ordures durant la période des Fêtes soit mieux indiqué sur le site de la Ville et qu'il soit effectué à des heures qui permettent raisonnablement aux citoyens de sortir leur bac avant le passage des camions. M. Patrick Voyer en prend note.

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette revient sur la question de la dangerosité, à la fois pour les piétons et les automobilistes, à l'intersection de l'Avenue de la Rivière-Jaune et du Boulevard Henri-Bourassa. M. Patrick Voyer en prend également note pour en faire un suivi.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS**

Il n'y a pas de questions.

## **7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### 7.1 Axe communication

M. Michel Lambert fait mention d'un nouveau panneau «Corridor d'écoliers» dans le quartier Orsainville au dessus du nom des rues. M. Patrick Voyer précise qu'il s'agit de l'une des nouvelles mesures de sécurité routière de la Ville. Celle-ci en a installé quelques-unes déjà et elle en installera plusieurs autres sur le territoire de Québec afin de faire prendre conscience aux automobilistes des zones scolaires, les inciter à ralentir et être vigilants envers les écoliers.

### 7.2 Axe développement économique

Rien à signaler.

### 7.3 Axe milieux naturels

Les membres discutent des situations de débordements d'eau en hiver, telles qu'aux abords de la Rivière-Jaune et par les bouches d'égouts bloquées par la glace. M. Patrick Voyer mentionne que ces endroits sont cartographiés par la Ville pour mieux intervenir. Il précise également que les ressources d'intervention d'un arrondissement peuvent désormais se déplacer dans un autre arrondissement en cas de besoin.

### 7.4 Axe sécurité

Les points ont été abordés dans les sections précédentes.

## **8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

### Correspondance

M. Denis Béland, ancien président du CQNDL, a fait parvenir, le 4 décembre dernier, un courriel à M. Patrick Voyer, dans lequel il faisait mention du non-respect de la conservation dans la zone tampon au sud de Carré Aristote.

M. Ernesto Salvador Cobos a fait parvenir au Conseil les statistiques sur la fréquentation de la page web du CQNDL. De janvier à novembre 2020, il y a eu 836 visites. M. Patrick Voyer demande s'il est possible d'avoir un comparatif avec les pages des autres Conseils de quartier. M. Ernesto Salvador Cobos en fera la demande auprès du service des communications de la Ville.

Trésorerie : M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette rapporte qu'au mois de janvier, le Conseil a obtenu la subvention de la Ville de 868\$ et que celle-ci a été ajoutée au compte du Conseil.

En date du 20 janvier 2021, il reste 1 717,49 \$ au compte.

Elle a également pris des mesures pour le paiement des fournisseurs, tel que la rédaction des procès-verbaux, qui pourront désormais se faire par versement autorisé.

### **RÉSOLUTION 21-CA-03**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu d'octroyer 90\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides du 20 janvier 2021.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. DIVERS**

### **9.1 Renouvellement des assurances associées au CQNDL**

Le renouvellement des assurances a été confirmé par BFL Canada le 12 décembre dernier.

### **9.2 Mise à jour auprès du Registraire des entreprises**

La mise à jour a été effectuée.

### **9.3 Rapport annuel du conseil pour l'année 2020**

M. Michel Lambert évoque le rapport dont il a débuté la rédaction. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette mentionne que les chiffres balancent pour ce qui est de la section des états financiers.

### **9.4 Recrutement de membres pour le conseil administratif**

M. Michel Lambert relève la difficulté de recruter en période de pandémie. M. Patrick Voyer demande si la Ville prévoit faire des publications dans les journaux ou les médias sociaux pour du recrutement. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette se demande s'il serait possible d'avoir de nouveaux membres par les organismes communautaires ou les entreprises du quartier. M. Ernesto Salvador Cobos reviendra avec des informations, une liste des organismes du quartier, pour cibler ceux qui pourraient être pertinents de contacter, ainsi qu'une formule écrite de recrutement.

### **9.5 Dates des prochaines réunions**

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que la prochaine rencontre du Conseil serait le 3 février. Les membres convenant que le moment est trop rapproché de la présente séance, la seconde assemblée de 2021 est reportée au 3 mars.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 21-CA-04**

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M. Pierre Bégin, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20h50.

*Adoptée à l'unanimité*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert et M. Pierre Bégin.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

---

---

M. Michel Lambert, président

M. Pierre Bégin, secrétaire